

GUERN ACTUS

N° 052

Juillet 2018

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet: http://guern.free.fr/ - Adresse courriel: guern@orange.fr

ÉDITORIAL

A l'aube des vacances scolaires mais aussi professionnelles, les fêtes sont au programme des semaines estivales. Après St Jean, se profile Locmeltro sans oublier les fêtes locales organisées depuis 10 ans par les bénévoles du comité des Fêtes qui vous communique son programme de réjouissance ci-après. Les pardons de Quelven, Boderel ou Guermeur suivront.

Avant ces réjouissances, une attention particulière doit être apportée à l'avancée du PLUi et notamment l'évolution de la classification des terrains constructibles. Aucune continuité n'est garantie et j'invite les propriétaires de parcelles, constructibles aujourd'hui, à venir vérifier en mairie le devenir du classement de leur parcelle. Le dépôt d'un permis de construire est le seul moyen de pérenniser la constructibilité de certaines parcelles au-delà de l'entrée en vigueur du PLUI. La date limite de dépôt d'un éventuel permis est fixée à fin octobre 2018.

Les gros chantiers ouverts sur la commune poursuivent leur évolution. Très positive sur Quelven avec la fin de la création du réseau de collecte des eaux usées qui se poursuit par la création de la station de traitement. Une mise en service peut raisonnablement s'envisager pour fin juillet. Une communication individuelle signifiera à chaque propriétaire le top départ des raccordements. Pour le chantier de LA RUCHE, il est prématuré aujourd'hui d'appréhender la date précise de livraison de ce bâtiment et cela va être sans doute très tendu pour la rentrée scolaire de septembre. Cloisonnement achevé, revêtements de électricité, VMC, chauffage, menuiseries intérieures, peinture sont en cours. Les semaines d'ici mi-juillet vont être décisives.

La couverture de la commune par le réseau mobile va poursuivre sa densification avec l'installation d'un nouveau pylône sur le parking du Stade, côté tennis, à l'initiative de l'opérateur Orange. Le bourg sera dès lors assuré d'une couverture optimale.

3 LOGEMENTS A LOUER

- Appartement T2, 2 Rue du Couvent : 262.02€ - Appartement T3, 18 Place de l'Eglise : 412.43€

- Appartement T4, 4 Rue des Ecoles : 396.63€

TEMPS ACTIVITES PERISCOLAIRES

Pour la rentrée scolaire de septembre, des bénévoles sont recherchés pour partager leur temps et leur expérience, métier ou passion, avec les enfants pendant les TAP (Temps d'activités périscolaires).

Contact: Médiathèque 02 97 27 74 16 ou mediatheque.guern@orange.fr

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

JUILLET:

- Dimanche 8 : Pardon de Locmeltro.
- Samedi 21 : Fêtes locales du comité des fêtes.
- Dimanche 22 : Pardon de Boderel.
- Dimanche 29 : Fête de l'ange à Quelven.

AOÛT:

- Mardi 14 et Mercredi 15 : Pardon de Quelven.
- Dimanche 26 : Pardon de Guermeur.

SEPTEMBRE:

- Samedi 15 et Dimanche 16 : Journée du patrimoine.
- Samedi 15 : Cérémonie des nouveaux arrivants à 11h à la salle polyvalente.

COMITÉ DES FÊTES

FÊTES LOCALES ET FEU D'ARTIFICE A L'ÉTANG: 10 ans, et oui, votre comité des fêtes souffle ses 10 bougies. Venez fêter cela avec nous le 21 Juillet prochain à partir de 19H à l'étang. Venez, vous régaler avec un cochon grillé préparé et cuit sur place. A partir de 21H, l'orchestre l'ECLIPSE animera la soirée avec un bal populaire gratuit. Le feu d'artifice musical embrasera le ciel Guernate vers minuit au-dessus de l'étang.

RECENSEMENT DES RUCHES SUR NOTRE COMMUNE

Merci d'informer la mairie sur votre identité et vos coordonnées ainsi que le nombre de ruches que vous avez. Cela permettra d'évaluer les pertes en fin d'année.

PAIEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES VERS PONTIVY 2018-2019

Date limite et modalités de paiement

Les familles souhaitant régler en espèces ou fin août, peuvent se rendre aux permanences organisées :

Au siège de Pontivy Communauté :

- les mercredis 11 et 18 juillet de 9h à 12h et 14h à 17h
- les vendredis 6 et 27 juillet de 9h à 12h et 14h à 17h
- mercredi 29 août de 8h à 12h et 14h à 19h et samedi 1er septembre de 09h à 12h

Dans les communes :

- Samedi 25 août de 09h à 12h, mairie de Noyal-Pontivy
- Jeudi 30 août de 10h à 12h, mairie de Réguiny
- Vendredi 31 août de 14h30 à 17h mairie de Rohan

ATTENTION : aucune inscription ne sera prise lors de ces permanences.

Informations pratiques et contacts

Toutes les informations (inscription, tarifs, circuits, horaires, dates de permanence...) sur www.pontivy-communaute.bzh rubriques Vivre ici – Transports.

Pour contacter le service Transports : transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

ASSOCIATION GUERN-MALGUENAC

Les activités :

- La danse bretonne et les cours de cuisine ne sont pas reconduits en septembre.
- Les animations sportives pour enfants et adultes se poursuivront avec Mickael dès la rentrée de septembre.

Si vous souhaitez voir organiser une activité manuelle, artistique, etc.... Merci de contacter Stéphanie L'Hostis au 06-28-19-68-80 pour étudier une mise en place.

L'ALSH se déroulera:

- du 9 au 20 juillet à Malguénac
- du 23 juillet au 10 août à Guern
- du 27 au 31 août à Malguénac

Nouveauté cette année avec l'ouverture la dernière semaine d'août!

Mini camps été 2018 Le Lac au Duc à TAUPONT *****

Les fiches d'inscription sont à retirer en mairie. Mickaël ORHANT - Tél : 06 87 10 19 63

RENTRÉE SCOLAIRE 2018

L'école publique "les korrigans" accueille les enfants dès 2 ans révolus à la rentrée scolaire. Les inscriptions se font sur rendez-vous pris par mail : ec.0561536r@ac-rennes.fr, ou lors de la permanence de pré-rentrée le **vendredi 31 août**. L'équipe éducative se tiendra à votre disposition de 9h à 16h. Il faudra vous munir du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et d'un certificat de radiation de l'ancienne école, le cas échéant. Vous pouvez également consulter notre site internet http://korrigans.guern.free.fr

La rentrée aura lieu le <u>lundi 3 septembre à 8h45</u>.

L'ASSOCIATION «PAOTRED TRO LOCMELTRO »

Le dimanche 8 juillet l'association « Paotred Tro Locmeltro » organise son 38^{ème} Pardon.

Après la messe, repas du « Rost er Forn »

(Prix : Adulte 12 € et enfant 6€).

L'après-midi sera animé par le cercle « Danserien Bro Kleguerec » et le groupe « Kas a Barh ».

La soirée se clôturera par le repas de crêpes et le traditionnel Tir à la corde.

Nous vous attendons nombreux!

MÉDIATHÈQUE

Durant les vacances scolaires les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

- Mercredi 10H-12H 16H30-18H30

- Vendredi 16H30-18H30 - Samedi 10H-12H

L'inscription à la médiathèque est de 10 euros par famille pour une année. Gratuité pour les enfants de moins de 18 ans et les jeunes de moins de 25 ans, sous réserve de présentation de leur carte d'étudiant.

De plus, la responsable se tient à votre disposition pour donner des cours particuliers d'informatique (hors horaires d'ouverture au public).

La commune s'est associée avec Le Sourn et Malguénac pour créer un réseau médiathèque « **guernaude.fr** », ainsi les adhérents peuvent fréquenter les trois médiathèques. Horaires d'ouvertures sur le site.

LES JEUDIS DE QUELVEN

Programme du samedi 7 juillet à 18h30

En clôture de la classe de maître du VEMI, soirée en partenariat avec « L'Art dans les Chapelles ».

CONCERT "À LA TRIBUNE :

Musique anglaise pour orgue & voix"

Hadrien Jourdan: orgue,

Maïlys de Villoutreys : soprano,

Bruno Cocset: violoncelle,

Entrée gratuite – participation libre.

<u>LES JEUDIS de QUELVEN</u>, Au programme chaque jeudi après-midi durant la saison juillet-août (*libre participation*):

- 15h : Présentation de l'orgue M.H (en tribune).
- 15h30 : Visite guidée du sanctuaire et présentation de la Vierge ouvrante.
- 17h : Récital d'orgue avec vidéo projection (durée : 1heure). *Répertoire baroque*.

Les invités de la 18° saison :

Le 19 juillet : François-Xavier Kernin

Le 26 juillet : Duo orgue et chant

C. Amedjkane et R. ten Weges

Le 02 août : Frédéric Deschamps

Le 09 août: Florence Rousseau

Le 16 août : Jean -Yves Le Juge

Site: www.orgue-de-quelven.org

Tél. 02.97.25.04.10 (Office de tourisme)

Les activités débutent très précisément à l'heure et les portes du sanctuaire sont closes durant les

récitals.

DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Pour toutes vos démarches, rendez-vous désormais à Guémené sur Scorff à la **Maison de Services au Public**, Rue Haha 56160 Guémené-sur-Scorff : Mail : msap-guemene@orange.fr

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à

17h - Tél.: 02 97 07 59 15 -

RANDONNEURS DES AJONCS

Les Randonneurs de Ajoncs, vous proposent :

- Pour les mois de juillet/août /septembre, des marches tous les mardis matin.

RDV 8 h 30 à la Salle Saint Néot à Malguénac. Pour plus de précisions merci de téléphoner au 02 97 27 74 88.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Dans le cadre du développement des usages numériques, le conservatoire fait évoluer les modalités d'inscriptions.

- Jusqu'au 13 juillet 2018, accompagnement personnalisé possible, sur rendez-vous uniquement, permettant aux personnes ayant des difficultés informatiques pour s'inscrire.

 Venir avec l'intégralité des pièces demandées.

 Renseignements au 02 97 25 00 49

 ATTENTION :
- Application d'une nouvelle grille tarifaire
- Frais de dossier de 15 € nécessaire à la validation de chaque inscription
- Refus systématique des dossiers incomplets! Les frais de dossier et les pièces justificatives sont à déposer au conservatoire pour valider l'inscription. Date limite de dépôt des dossiers complets: 13 juillet.

L'ART DANS LES CHAPELLES : 27^{ème} Edition

Cet été, la chapelle Saint-Meldéoc à Locmeltro, accueillera l'artiste Charlotte Charbonnel dans le cadre de la 27ème édition de *L'art dans les chapelles*.

L'œuvre de l'artiste met en valeur la cloche de la chapelle, grâce à un dispositif qui capte différentes sonorités et les restitue dans la chapelle.

ENTRÉE LIBRE et GRATUITE

- du 6 juillet au 31 août : tous les jours, sauf le mardi de 14h 19h
- du 1er au 16 septembre : Samedi dimanche de 14h 19h

Un guide vous accueille tout l'été dans la chapelle pour accompagner votre visite.

Infos sur artchapelles.com et au 02 97 51 97 21

POINT INFOS HABITAT

Pontivy communauté vient de créer un point infos habitat (PIH) dans ses locaux, place Ernest-Jan, qui a pour objectif de répondre à toutes questions ayant trait au logement. Ce PIH est accessible à tous. L'équipe vous accueillera les lundis, mercredis et vendredis de 9H à 12H, et de 14H à 17H, place Ernest-Jan, au siège de Pontivy communauté.

SYNDICAT DE LA VALLÉE DU BLAVET

A compter du 1er janvier 2019, l'interdiction de commercialisation et de détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel sera effective. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de bio-contrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique pourront toutefois continuer à être utilisés.

<u>Travailler avec la nature pour en récolter les</u> bienfaits au jardin !

Jardiner au naturel, c'est avant tout jardiner avec son environnement en respectant les équilibres du jardin. Son principal travail sera de préserver les ressources : eau, sol, biodiversité pour qu'en retour celles-ci lui apportent l'aide dont il a besoin pour son potager.

Les grands principes du jardinage au naturel :

- Couvrir le sol par des paillages, des plantes couvresol et des engrais verts
- Choisir des plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition).
- Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes par des apports réguliers de compost, source d'humus, et par la mise en place de paillis.
- Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toute saison, point d'eau permanent dans le jardin, abris à insectes....
- Ne pas laisser les herbes envahissantes fleurir puis grainer.
- Utiliser des outils adaptés et travailler la terre au bon moment.
- Economiser la ressource en limitant sa consommation d'eau potable au moyen de bacs de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage.

Sources: www.jardineraunaturel.org/educatif.eau-et rivieres.asso.fr/index.php www.jardindespepins.fr

RECENSEMENT DES COULÉES DE BOUES

La pluie et les orages intenses de ces dernières semaines ont entrainé de l'érosion ou du ruissellement sur les parcelles agricoles. Si vous avez constaté des sites dégradés sur la commune, merci de les signaler dès maintenant en mairie.

GENDARMERIE

La gendarmerie nationale fait évoluer ses modes d'action et s'adapte aujourd'hui à l'ère numérique.

En cas **D'URGENCE** contactez le **17** ou **112**.

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations, **non-urgentes**, sur le site **www.gendarmerie.interieur.gouv.fr** ou les réseaux sociaux.

FOYER DES RETRAITÉS

Les prochains évènements sont :

- Repas des bénévoles prévu entre juillet / août ;
- Voyage offert à Concarneau en septembre ;
- Inter club repas/bal à Guiscriff le 11octobre ;
- Assemblée Générale exceptionnelle pour l'élection d'un président et d'un trésorier le **22 Novembre à 12h** à la Salle Polyvalente, suivi d'un repas payant.

Si vous êtes intéressé(e)s par l'un des postes proposés ci-dessus, contacter Mme Margaret Jones au 02 97 27 70 27 ou

Mail: pedant.jones@gmail.com Bonnes vacances à tous.

LES AMIS DE QUELVEN

Programme de la fête de l'Ange le 29 juillet

- 10H30 : Messe
- 12H: Repas sous chapiteau (kir-crudités langue de bœuf/frites-fromage-tarte aux pommes-café) Fest Dé sur parquet animé par Kelt Ha Breizh
- 17H : Descente de L'Ange.
- 17H30 : Course pour les enfants jusqu'à 12 ans avec lots et médailles.
- 18H: Soirée crêpes. Fest Noz animé par Kastelodenn.

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus n° 053 : SEPTEMBRE 2018.

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr